

## Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 27 septembre 2011 portant vérification de la conformité du barème proposé par Gascogne Energies Services au 1<sup>er</sup> octobre 2011 à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 28 juin 2011

Participaient à la séance : Philippe de LADOUCKETTE, président, Olivier CHALLAN BELVAL, Frédéric GONAND, Jean-Christophe LE DUIGOU et Michel THIOLLIERE, commissaires.

Conformément au décret n° 2009-1603 du 18 décembre 2009 relatif aux tarifs réglementés de vente de gaz naturel, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a été saisie par Gascogne Energies Services (G.E.S.), le 9 septembre 2011, d'une proposition de barème pour ses tarifs réglementés de vente de gaz naturel en distribution publique au 1<sup>er</sup> octobre 2011. Ce barème figure en annexe de la présente délibération.

### 1. Barème proposé par Gascogne Energies Services

Par rapport au barème en vigueur, applicable depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011, cette proposition répercute l'évolution des coûts d'approvisionnement de G.E.S. depuis cette date, estimée par le fournisseur à 0,255 c€/kWh en application de la formule en vigueur.

### 2. Observations de la CRE

L'arrêté du 28 juin 2011 fixe la formule de calcul de l'évolution du coût d'approvisionnement de G.E.S., qui s'approvisionne au tarif M de TEGAZ.

La CRE a vérifié que l'application de cette formule entre le 1<sup>er</sup> juillet 2011 et le 1<sup>er</sup> octobre 2011 correspond à une hausse de 0,255 c€/kWh.

### 3. Conclusion

La CRE constate que le barème déposé par G.E.S. est conforme à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 28 juin 2011.

La présente délibération sera publiée au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 27 septembre 2011

Pour la Commission de régulation de l'énergie,  
Le président,

Philippe de LADOUCKETTE

## ANNEXE

### Tarifs de vente du gaz naturel de Gascogne Energies Services applicables au 1<sup>er</sup> octobre 2011 (hors TVA et hors CTA)

TARIFS	PRIX
Tarif BASE	
Abonnement mensuel en €	3.28
Prix du kWh en c€	8.518
Tarif B0	
Abonnement mensuel en €	3.28
Prix du kWh en c€	7.320
Tarif B1	
Abonnement mensuel en €	12.62
Prix du kWh en c€	5.655
Tarif TU	
Abonnement mensuel en €	12.62
Tranche 1 Prix du kWh en c€	7.320
Tranche 2 Prix du kWh en c€	5.655
Tranche 3 Prix du kWh en c€	5.531
Tarif Spécial Chauffage	12.62
Prix du kWh en c€	6.712
Tarif B2i	
Abonnement mensuel en €	12.62
Prix du kWh en c€	5.531
Tarif B2S	
Abonnement mensuel en €	71.94
Prix du kWh d'hiver en c€	5.152
Prix du kWh d'été en c€	5.051
Industrie et gros consommateurs	
Abonnement mensuel en €	1483.77
Prix du kWh en c€	4.782